

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

**JEUDI 21 DECEMBRE 2023
À 19 HEURES
Dans la salle du Conseil Municipal**

ORDRE DU JOUR :

I. Examen de la délibération :

Réf 2023/12-2/1 : Accord-cadre relatif aux prestations de restauration collective en liaison froide destinées aux établissements scolaires de la commune de SAINT-CYR-L'ÉCOLE

II. Questions diverses

Saint-Cyr-l'École, le 15 décembre 2023

Sonia BRAU
Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc



NB : Cette séance sera filmée et diffusée par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, et son visionnage restera possible après coup.